COMMUNIQUÉ SUD ÉDUCATION GUYANE

Situation sanitaire en Guyane : Organisons-nous ! Agissons ! Réagissons !

Dimanche 16 mai 2021,

Chères et chers collègues,

Depuis un an, SUD Education Guyane n'a de cesse d'interpeller rectorat et collectivités pour que des mesures exceptionnelles soient prises pour préserver la santé de toutes et tous dans les établissements scolaires et au sein des familles des personnels et des élèves.

Aujourd'hui, la situation sanitaire en Guyane est alarmante : tous les compteurs sont au rouge. L'ARS nous présente les taux d'incidence les plus forts de France, bien au-delà du taux d'alerte dans certaines communes ; les services de réanimations sont en tension ; les classes et les établissements ferment les uns après les autres ; la préfecture reconfine… Pourtant, le protocole académique COVID-19 n'évolue TOUJOURS pas !

Un an après le premier confinement, RIEN n'a été suggéré, réfléchi, ni même prévu pour faire face à la situation ! Malgré tous les signaux d'alerte et l'aggravation prévisible de l'état sanitaire. Des solutions sont possibles mais que font le rectorat ? La CTG ? Les communes ?

La préparation de la continuité pédagogique en distanciel et la possibilité des demi-jauges n'ont jamais été envisagées au niveau académique malgré les demandes nombreuses des collègues, élèves et familles. Rien n'est prévu non plus pour les classes à examen qui devraient être une priorité !

Garder les écoles ouvertes, foyers de contamination reconnus, sans aucunes adaptations ni mesures supplémentaires, dans le but unique de maintenir la vie économique, n'a aucun sens du point de vue sanitaire.

Face au silence, Sud éducation Guyane :

- → appelle le rectorat à réunir en urgence le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail académique (CHSCTA).
- → demande aux collectivités de prendre leurs responsabilités sur les ouvertures ou fermetures des établissements au lieu de faire des effets d'annonce sur les réseaux sociaux !
- → incite les personnels à s'organiser collectivement et à se saisir des instances et des outils qui sont à leur disposition. Au collège Holder, une trentaine de personnels s'est mis en droit de retrait et a obtenu des améliorations des conditions de travail et d'apprentissage. Au lycée Melkior-Garré, la CHS (commission hygiène et sécurité) a voté de façon unanime des aménagements et le télétravail possible à la demande.
- → invite les personnels à organiser des assemblées générales décisionnelles dans chaque établissement et les organisations syndicales à s'unir à l'échelle de l'académie autour de revendications et d'actions communes.

N'hésitez pas à contacter vos représentants SUD pour remplir le RSST (registre santé et sécurité au travail) et/ou le RDGI (registre des dangers graves et imminents) et faites-vous accompagner pour exercer votre droit individuel de retrait si vous pensez que votre santé est en danger grave et imminent!

L'école n'est pas une entreprise, l'éducation n'est pas une marchandise.

Pour contacter vos représentantes Sud

Par mail : sudeducguyane@laposte.net

Par téléphone/whatsapp/signal:

Pour Cayenne et l'Est
Aurore Goursaud : 0641900513
Marion Decavé : 0694277926
Sabine Lagrèze : 0696365081

Pour l'Ouest
Claire Albert : 0694380680
Marie Bauer : 0694222210